

Signature d'une convention de partenariat entre les Communes Forestières d'Ardèche et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Le lundi 11 juin, dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Privas, Alain Féougier, Président des Communes Forestières d'Ardèche et Jean-Luc Flaugère, Président de la Chambre d'agriculture, ont signé une nouvelle convention de partenariat engageant les deux structures pour la conduite d'actions conjointes dans les domaines de la forêt et du bois. Ils étaient accompagnés de Marilyne Fournier, chargée de mission des communes forestières et de Maxime Bouquet, conseiller forestier de la Chambre d'agriculture.



De gauche à droite : Marilyne Fournier, chargée de mission des Communes Forestières d'Ardèche, Alain Féougier, Président des Communes Forestières d'Ardèche, Jean-Luc Flaugère, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche et Maxime Bouquet, conseiller forestier de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Après l'évaluation de la mise en œuvre de la première convention montrant des résultats très satisfaisants en 2017, il a été décidé de renouveler le partenariat pour les trois années à venir. Les 4 thèmes de collaboration retenus couvrent la filière de l'amont à l'aval. Il s'agit de l'appui à la mobilisation de bois, la promotion des constructions en bois local, le développement de l'agroforesterie et la formation/information sur la filière.

Les Communes Forestières et les Chambres d'agriculture sont aussi partenaires pour la mise en œuvre de deux programmes régionaux, SYMBIOSE et METIS, qui visent une meilleure valorisation de la forêt par le renforcement des synergies entre acteurs, l'innovation et le développement de la compétitivité de la filière bois.

La mise en œuvre en Ardèche de ces programmes se poursuit en 2018.

A l'avenir, les deux partenaires envisagent aussi de proposer de nouvelles actions au groupement d'intérêt public Massif Central avec pour objectif le soutien à la filière bois locale.

Contact Presse

Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Maxime BOUQUET
maxime.bouquet@ardeche.chambagri.fr – 04 75 20 28 00